

# *Le P'tit Bacillais*

BULLETIN MUNICIPAL



AVRIL 2023

N°25

[www.bacilly.fr](http://www.bacilly.fr)

# Mot du Maire



En ce début d'année, j'ai été heureux de pouvoir organiser la cérémonie des vœux et de vous rencontrer en cette occasion.

Permettez-moi tout d'abord, d'avoir une pensée particulière pour Jean-Pierre MAINCENT, maire de 2016 à 2020 emporté par la maladie en juin dernier mais également pour les visages familiers de notre village qui nous ont quittés.

Je remercie très chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et qui œuvrent au quotidien au service de notre commune :

- l'ensemble du conseil municipal, les adjoints et les conseillers municipaux ainsi que l'ensemble du personnel municipal, Valérie, Nathalie et Jean-Pierre. Merci à chacun d'entre eux ;

- les acteurs de notre commune : les entreprises, les artisans, les commerçants, les enseignants, les membres et les agents du syndicat scolaire ou 89 élèves sont scolarisés ;

- les présidents, les membres et les bénévoles des associations qui contribuent très largement à la cohésion de notre territoire. Grâce à vous tous, Bacilly existe, se dynamise et vit.

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenablement financièrement.

Eric QUINTON

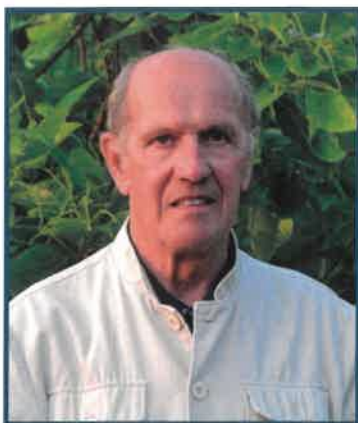


## Mairie

2, Place de l'Eglise - 50530 BACILLY  
Tél : 02.33.70.84.14  
contact@bacilly.fr

## Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h00 à 19h00  
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h00 à 12h00



## Hommage à Jean-Pierre MAINCENT

Nous désirons rendre un dernier hommage à Jean Pierre MAINCENT qui nous a quitté le 2 juin dernier.

Jean-Pierre s'est investi dès 2008 dans la commune en devenant conseiller municipal en sous le mandat de Jean-Pierre Debon.

Il se présentera aux élections de 2012 et 2014. A cette dernière élection, il sera 3ème adjoint.

Suite à la démission du maire en 2016, Jean-Pierre fut élu maire par le conseil municipal, poste qu'il occupera jusqu'en 2020 avec une prolongation de quelques mois en raison de la Covid.

Pendant son mandat de maire, Jean-Pierre a œuvré pour la construction de l'atelier communal qui se situait auparavant dans la cour de l'école.

Jean-Pierre fut également trésorier du Club de l'Amitié puis co-président de 2013 à 2016.

Nous te remercions pour le temps passé et le travail que tu as accompli pour notre commune.

## Médaille du travail

La cérémonie des vœux a été l'occasion de remettre à Valérie Termignon, secrétaire de mairie, le diplôme de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale.

Valérie est arrivée à Bacilly le 15 décembre 2011.

Ce diplôme et cette médaille vermeil sont décernés après 30 années de service. Ils récompensent bien sûr également la qualité du travail accompli.

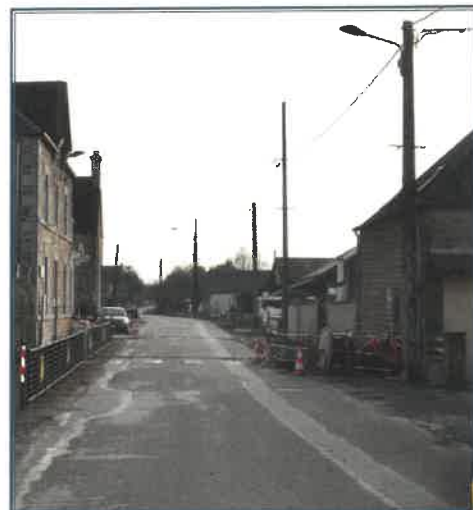




## - La fin des travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques

L'année 2022 s'est terminée avec les travaux Rue de l'Ancienne Gare et Rue du Lerre. Cette nouvelle année débutera avec le raccordement des réseaux à chaque habitation puis la pose de 18 candélabres à Led.

La circulation dans la commune n'est pas bloquée durant ces derniers travaux, mais restez prudent.



## - Aménagement du bourg et réhabilitation du terrain de foot

Ce projet a pour objectif de limiter la vitesse des véhicules, d'améliorer le cadre de vie, de valoriser le patrimoine existant, de favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites et de redonner une place prépondérante à la végétation. Cette requalification du bourg de Bacilly offrira un cadre de vie plus agréable, tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.

Les élus travaillent avec le conseil départemental afin d'élaborer le cahier des charges. L'étude portera sur le cœur du bourg et ses entrées. L'aménagement du terrain de foot sera également associé à cette étude.

Cette consultation permettra à vos élus d'avoir une vision à court et plus long terme de l'évolution de son centre-bourg. Il est prévu une consultation des habitants notamment afin que le cabinet d'étude puisse comprendre le fonctionnement de la commune.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

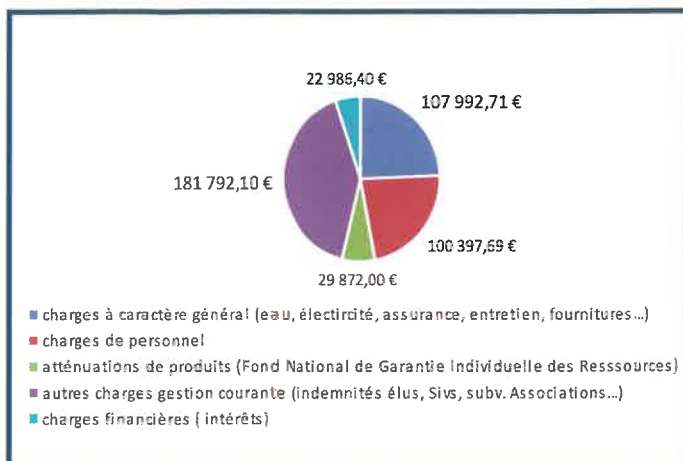
## - Déploiement de la fibre

Manche numérique prépare actuellement le déploiement de la fibre optique sur la commune qui est prévue pour le deuxième semestre 2024. Vous pouvez consulter le site de manche numérique afin de suivre l'avancement du projet :

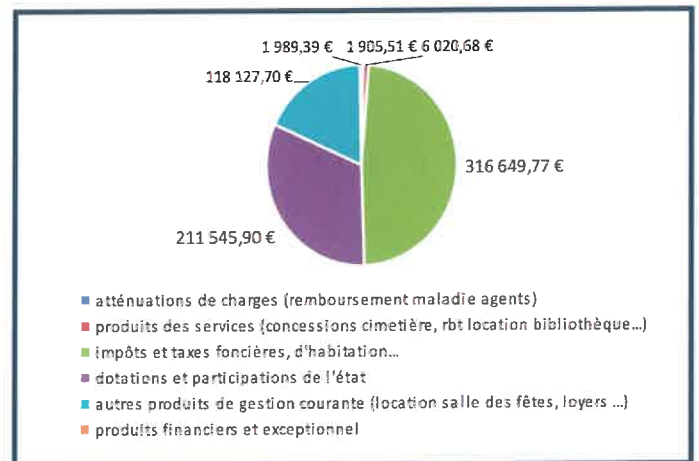
<https://manchenumerique.fr/la-fibre/deploiement/a-quand-la-fibre-chez-moi/>



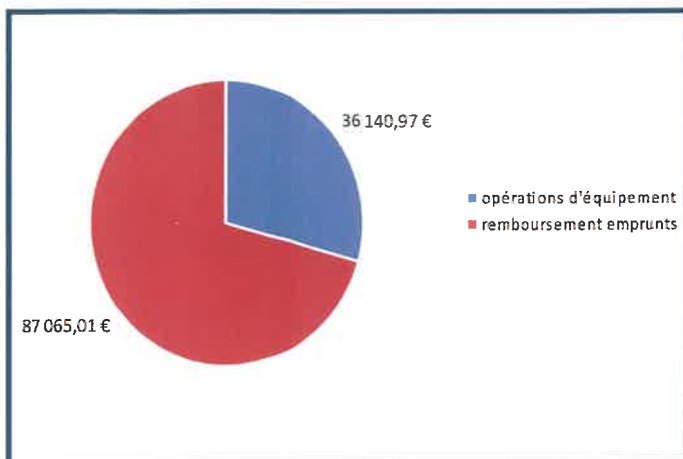
## Dépenses de fonctionnement



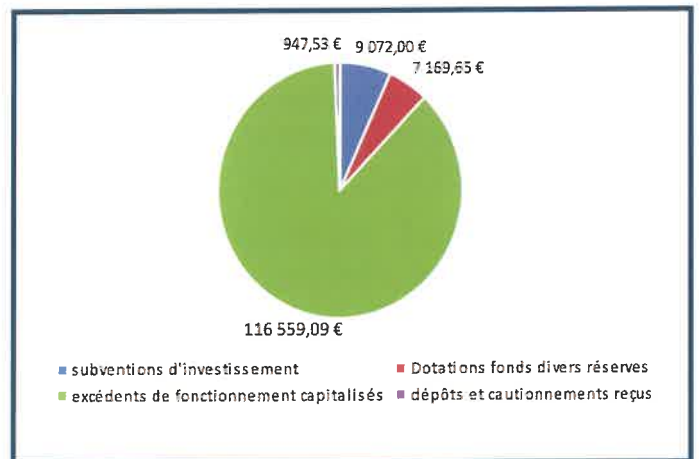
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement



# La population Bacillaise



L'année 2023 a débuté par le recensement de la population. Mme Florence LAISNE et Mme Céline LECOMPTE, les 2 agents recenseurs ont parcouru la commune afin de recenser les 516 foyers. Nous les remercions pour le travail fourni.

Ce recensement permettra de connaître l'évolution de la population depuis 2017 ; 935 habitants. Tous les ans, l'Insee réévalue la population des communes. Au 1er janvier 2023, l'Insee a estimé 992 habitants à Bacilly.

Votre réponse à ce questionnaire aura un impact sur :

- la prévision des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), la détermination des moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.
- la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
- le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin... l'aide à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Tous les ans, la commune tient un registre d'état civil qui recense les naissances, mariages, décès des habitants de la commune et la table décennale regroupe ces informations pour les 10 dernières années.

Cette année, Valérie, secrétaire de Mairie, a élaboré cette table pour les années 2013 à 2022. La commune a enregistré pour cette période :

- 97 naissances dont 2 dans la commune,
- 40 mariages,
- 78 décès.

## Naissances

20 janvier	Arthur BERTHELOT
22 janvier	Romane AUGEREAU
1er février	Manuel VOISIN
11 février	Louise FELTESSE
3 mars	Rayane BOULAY
15 mars	Lyana ROMELOT
10 avril	Lily-Rose POIRIER
17 octobre	Swan DAVY PERIANIN



## Mariages

12 mars	Cissé SOUMARE et Anton MENZEL
09 avril	Isabelle CLEMENT et Joël MELLOTT
28 mai	Manon GOUTTE et Benjamin POIGNAVANT
18 juin	Aurélie LEVRARD et Cédric BONNARD-GAUCHER
16 juillet	Isabelle VIEUILLE et Stéphane FOLLAIN
06 août	Céline DECOTTE et Véronique GARCIA
20 août	Beata KALUZYNSKA et Laurent DELABROUSSE
31 décembre	Fanny LEENAERT et Loïc DUMAINE

## Décès

14 décembre 2021	Daniel BASSET
04 janvier	Marcelle LEVESQUE née AUBUT
23 février	Suzanne RENIER née CORNET
02 mars	Emilie LABADIE
12 avril	Dominique POLET née GEORGES
12 mai	Emilienne COUENNE née LEVESQUE
14 juin	Jean-Pierre MAINCENT
8 juillet	Marie-Josèphe LETREGUILLY née BOUDANT
3 septembre	Serge MORIN
22 octobre	Raymond RENAULT (conseiller municipal de 1971 à 1989)
30 novembre	Roland LEMONNIER (conseiller municipal de 1971 à 1983)
19 décembre	Angèle LEPRIEUR née BRODIN



## Informations pratiques

### - Horaires de l'école

A Bacilly pour les classes de PS/MS et GS/CP :

- 8h45 à 12h05
- 13h35 à 16h15

A Vains pour les CE et CM

- 8h40 à 12h00
- 13h30 à 16h10

### - Direction de l'école

Mme LEGRAND, directrice  
Rue de l'Ancienne Gare - 50530 Bacilly  
02 33 70 87 38  
ce0501478k@ac.caen.fr

### - Equipe éducative

PS/MS : Sandrine Legrand et Pascale Brière (ATSEM)

GS/CP : Morgane Rosselin et Virginie Gautier (ATSEM)

CE : Elise Garnier

CM : Corinne Penven

### - Equipe SIVS

Garderie et cantine Bacilly : Nathalie Lebehot, Virginie Gautier, Pascale Brière

Garderie et cantine Vains : Catherine Beaucher, Maïté Bigot (remplace Betty Courbaron) et Cécile Desaires (remplace Caroline Ménard)

## Le projet d'école 2022-2023

S'articulera autour de la thématique « Apprendre à connaître la nature proche de nous et à être de bons écocitoyens » avec 3 projets de classe planète Manche. Une exposition est prévue le 30 juin 2023 à la salle des fêtes de Bacilly.

## Inscriptions

Pour les inscriptions de vos enfants vous devez prendre contact avec le syndicat scolaire au 02 33 70 81 41 ou [sivsbacillyvains@gmail.com](mailto:sivsbacillyvains@gmail.com) les lundis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Vous devez fournir :

- une copie du livret de famille,
  - une copie du carnet de vaccination,
  - un justificatif de domicile de moins 3 mois.
- Puis vous devez prendre rendez-vous avec la directrice pour l'inscription pédagogique

## Activité réalisée le mardi 31 janvier 2023





# La bibliothèque - Le petit mot des Bénévoles

La bibliothèque est gérée par la Communauté d'Agglomération et fait partie d'un réseau englobant 19 bibliothèques.

Nous sommes 6 bénévoles : Christine, Francine, Marie-Paule, Nathalie (absente sur la photo), Stéphanie et Thérèse encadrés par Jeanne, responsable des bibliothèques de bénévoles.



Nous avons à cœur le bon fonctionnement de ce lieu de culture et d'échange et accueillons tout public.

Photo de la bibliothèque L'inscription est de 5 € par an à partir de 26 ans, gratuite pour les enfants. Votre carte d'abonné vous donne accès aux 19 bibliothèques du réseau. Les documents choisis, en nombre illimité, vous sont prêtés pour 4 semaines.

Vous pouvez réserver un livre si celui-ci n'est pas en rayon, vous serez alors informés par mail de sa disponibilité.



Nous effectuons le portage des livres pour les lecteurs ne pouvant se déplacer, n'hésitez pas à nous contacter.

À tout moment, vous pouvez déposer vos documents dans la « boîte retour » située à l'extérieur de la bibliothèque.

Sur le temps scolaire, les élèves de GS/CP se déplacent avec leur institutrice pour la lecture de conte et le prêt d'albums.

Des activités sont proposées comme l'atelier tricot, la fabrication de calendrier de l'avant, de décoration de pâques. Le samedi 21 janvier, la salle de convivialité s'est décorée sur le thème de la magie pour la « nuit de la lecture » qui fut un franc succès. photos salle



Pour que la bibliothèque continue à fonctionner, nous comptons sur votre visite et votre adhésion.

Horaires d'ouverture :

Temps scolaire :     lundi de 16h30 à 18h00  
                              mercredi de 14h30 à 17h00  
                              samedi de 10h00 à 12h00

Vacances scolaires : samedi de 10h00 à 12h00

Tel : 02 33 60 62 66 - mail : [bibliotheque.bacilly@msm-normandie.fr](mailto:bibliotheque.bacilly@msm-normandie.fr)

# Les salles des fêtes

Les tarifs des salles des fêtes ont été modifiés lors du conseil du 16 novembre 2022.

## Salle polyvalente

	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	60€	80€
Repas	200€	300€
Couvert	0.70€	0.80€
Verre pour vin d'honneur	0.20€	0.30€
Eau - assainissement (abonnement et taxes inclus)	6.00€ du m <sup>3</sup>	
Electricité (abonnement et taxes inclus)	0.16€ le KWh	

## Salle de convivialité

	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	40€	50€
Repas	100€	150€

## Les 2 salles

	Commune	Hors commune
Repas	260€	360€

Les réservations sont à réaliser auprès du secrétariat de mairie. Vous pouvez consulter les disponibilités sur le site internet de la commune rubrique « services en mairie ».

La location s'effectue du vendredi matin au lundi matin.



# Le repas des Aînés

**Les feuilles des arbres tombent, ce dimanche 23 octobre : c'est l'Automne à BACILLY pour le repas annuel de nos aînés.**

Ce dimanche 23 octobre, 88 convives étaient accueillis, à la salle des fêtes de Bacilly, par le Maire, M. Éric QUINTON et son adjointe aux Affaires Sociales, Mme Jacqueline HIBON, les membres de l'Action Sociale, de leurs conjoints(es) et les élus municipaux, à l'occasion du traditionnel repas des Aînés offert aux Seniors, de 65 ans et plus.

Nous n'avons pas oublié les personnes qui pour des raisons de santé n'ont pas pu assister à cette journée et, nous avons livré 31 repas soit 8 colis pour les couples et 15 colis pour des personnes seules. À tous, nous leur souhaitons une meilleure santé.



Cette journée est un moment privilégié, où nous avons besoin de convivialité, de gaieté, de plaisir partagé et mis à profit comme c'est la coutume pour honorer la doyenne Mme GENEE Andrée et le doyen M. Fernand HERBERT, et par la même occasion, nous avons célébré l'anniversaire de Mme YVON née ce jour du 23 octobre sous les applaudissements chaleureux du public.

Aux côtés des habitués qui apprécient la convivialité du moment, de "nouveaux" seniors sont venus partager ce moment festif animé par le groupe « Leïlo » composé de M.Viscaïno José à l'accordéon et M. GOT Christian à la guitare.

Autour d'un repas chaleureux, confectionné par le traiteur M. COUGET du « O Loup Saint Michel » de Sartilly, ce fut un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager dans un décor automnal.

Nul doute que les aînés sont déjà impatients de se retrouver le 22 octobre 2023.

**Un grand merci aux élus qui ont préparé cette journée, à nos conjoints (es) et habitants bénévoles (Josiane, René, Catherine, Christine), pour leur joyeuse participation à ce repas des aînés**

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, nous vous demandons, lors du passage des personnes de l'action sociale, de bien vouloir répondre à l'invitation par tous moyens à votre convenance.

Nous établissons la liste d'invitation d'après les listes électorales et il se peut que vous ne figuriez pas sur cette liste.

Si vous avez 65 et plus et désirez participer à ce repas, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.





# Le comité des fêtes de Bacilly

Lors de l'assemblée générale du 8 avril 2022, deux personnes ont été élues pour rejoindre les membres du Comité des Fêtes : Solène LECHARPENTIER et Anthony LECHEVRETEL.

## Nouveau bureau :

Co-Présidents : Jean-Benoît BAZIRE &  
Jean-Luc OLIVIER  
Trésorier : Jean-Pierre DEBON  
Trésorière adjointe : Christine BONNARD  
Secrétaire : Michèle DESVAUX



## Les animations 2022 :

### Pique-nique des bénévoles :

Dimanche 28 mai, les membres et les bénévoles se sont regroupés autour d'un pique-nique à la ferme chez la famille BEAUVAIS. Les maîtres des lieux ont proposé ensuite une visite guidée de l'exploitation. MERCI à eux pour cette belle découverte et pour leur disponibilité.



### Sortie à Rennes :

Pour renforcer le lien qui unit les bénévoles, une journée et une soirée ont été proposées le samedi 5 juillet à Rennes. Au programme : Découverte du Jardin du Thabor et dîner spectacle au cabaret Moustache.



### Fête St Etienne :

Le comité des fêtes, c'est une équipe de bénévoles qui depuis de nombreuses années se dévoue pour animer chaque premier week-end d'août la fête de notre village. Depuis les confinements, celle-ci a été réduite sur une journée.

Dimanche 7 Août 2022, les premiers déballeurs ont été accueillis dès 5h30 du matin dans le bourg. Les chineurs, les acheteurs et les flâneurs se sont déplacés nombreux à partir de 8h00. Entre livres, bibelots, vaisselles, vêtements, outillages, jouets et objets de curiosité, chacun a pu déambuler dans les rues sous un soleil radieux. Dans la salle des fêtes, les peintres et les photographes de l'Associations Vivre à Bacilly ont exposé leurs toiles et leurs photos. Une manière de faire découvrir l'association pour ceux qui ne la connaissent pas.

Le soir, à partir de 20h00, le groupe ANTIDOTE a animé un Apéro-Concert gratuit dans le parc communal situé derrière l'église. Les membres du comité des fêtes ont préparé des moules frites pour prolonger la soirée jusqu'à la tombée de la nuit. Une bonne ambiance de retrouvailles entre familles, amis et vacanciers, régnait dans ce lieu champêtre au cœur de notre village.



Cette édition 2022 fût un véritable succès, c'est pourquoi les co-présidents du comité des fêtes tiennent à remercier tous les acteurs : les membres et les bénévoles pour leur aide, les déballeurs, les musiciens pour leur participation, et enfin le public pour sa présence, et sa fidélité depuis de nombreuses années.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 6 Août 2023 pour une nouvelle édition.

## Association des Parents d'Élèves

Les membres de l'association souhaitent remercier l'ancien bureau pour son investissement au cours de ces dernières années.

Les nouveaux membres du bureau sont :

- Ludovic LE BRUN (Président),
- Richard DISS (Vice-Président),
- Fanny COUENNE (Trésorière),
- Céline HERSAN (Vice-Trésorière),
- Adélaïde MARIE (Secrétaire),
- Mathylde GARANCHER-BESNARD (Vice-Secrétaire).

L'APE a organisé le 19 mars un loto pour aider au financement des activités scolaires de l'année en cours ainsi qu'une braderie avec soirée-Concert le 17 Juin à BACILLY. Nous vous attendons nombreux !

L'Association des Parents d'Elève est toujours à la recherche de bénévoles pour mener à bien les actions et les nouveaux projets. Vous êtes les bienvenus !





En mai 2022, avant leur départ pour Biarritz, les Bacillais, Harmonie (absente sur la photo) et Jérémie Lecoq Cahu, accompagnés de Mélanie Lesaint et de William Hallais sont venus nous présenter leur 4L et l'objectif de cette course.

Après 2 années d'annulation, ils étaient prêts pour la 25ème édition du 4L Trophy qui s'est déroulé du 5 au 15 mai 2022. Au départ de Biarritz pour une aventure de 6 000 km à travers l'Espagne et le Maroc, 882 équipages sont regroupés. 4 étapes dont une étape « marathon » sur 2 jours qui les attendent avant de connaître les vainqueurs de cette édition.

Le 16 octobre dernier, nous avons convié nos 2 équipes pour nous raconter leur aventure dans le désert Marocain. En effet, Harmonie, la conductrice, et Mélanie, le co-pilote, sont arrivées les premières féminines du 4L Trophy 2022 et 7ème au classement général sur les 828 véhicules arrivés à destination.

Au lendemain de la 1ère étape, elles apprennent par leur voisin de bivaque qu'elles sont 5ème du classement. Cette annonce les a motivées pour gagner des places et dépasser le seul équipage féminin afin de remporter ce prix.

Comme elles nous précisent : « Nous avons eu beaucoup de chance par rapport à l'équipe de Jérémie et William. Nous n'avons pas eu de problèmes mécaniques, même pas une crevaison alors que les garçons ont eu beaucoup de problèmes techniques : crevé 2 fois, le coffre de leur 4L est tombé, problème électrique pour finir tracté par une autre 4L.... ».



L'étape la plus difficile et la plus dense, est le marathon de 2 jours sur les plateaux désertiques et les montagnes.

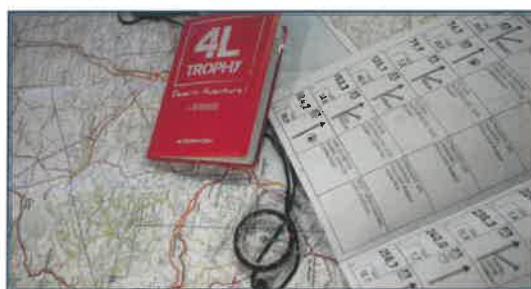
C'est la maman d'Harmonie et de Jérémy, restait à Bacilly, qui les informe du classement. Eh oui ! les connexions à internet dans le désert ne sont pas faciles.

Le classement s'effectue au kilomètre parcouru, et il y a seulement 2 km d'écart entre la voiture 772 des filles et l'équipe qui a gagné sur les 731,41 km qu'elles ont parcourus. Les garçons, véhicule 611, ont fini tout de même 287ème en parcourant 737,13 km.

Le lundi 17 octobre, elles étaient invitées par Renault au mondial de l'automobile afin de présenter la nouvelle version de la 4L électrique. Puis ensuite, elles ont décollé pour Marrakech pour la soirée de remise des prix du Trophée Roses des Sables.

Elles n'ont pas pu vendre leur 4 L, trop de souvenirs et désirent repartir en 2024 pour une nouvelle aventure dans le désert Marocain.

Si vous désirez participer au 4L Trophy, il faut avoir moins de 28 ans et disposer d'un budget de 10 000 € (4L comprises).



L'association Vivre à Bacilly a repris son rythme de croisière. Une exposition a été organisée le dimanche 7 août. Les adhérents des ateliers peintures, photos et « de fil en aiguille » ont pu présenter leurs créations.



Depuis septembre 2022, un nouveau créneau a été mis en place pour le cours de yoga, le jeudi de 19h00 à 20h30. Malheureusement, le ping-pong n'a pu être maintenu en raison de l'absence d'adhérents.

Retrouvez les activités hebdomadaires :

- la gym le lundi de 19h00 à 20h00, le mardi de 19h45 à 20h45 ou de 20h45 à 21h45,
- l'atelier « de fil en aiguille » le mardi de 20h30 à 22h00,
- l'atelier peinture le mercredi de 17h00 à 19h00,
- l'atelier photo le jeudi de 17h00 à 20h00,
- le yoga le jeudi de 19h00 à 20h30 ou de 20h30 à 22h00.

Les cours sont animés par Maxime (gym le lundi), Laurence (gym du mardi), Marine et Emmanuelle (pour le yoga). Les ateliers permettent d'échanger vos connaissances sur votre loisir entre adhérents. Seul l'atelier photo est animé par Gilbert.



L'assemblée générale de l'association a eu lieu le lundi 30 janvier 2023. Après la présentation du bilan d'activité et financier, nous avons recruté 3 nouvelles bénévoles au sein de notre équipe.

Merci à Christine LETROUIT, Florence LAINE et Nelly POISNEL.

Présidente : Annie DOMMANGE CHARRIER

Vice-présidente : Magalie JOSSEAUME

Secrétaire : Francine GUILLOUET

Trésorière : Aurélie JOSSEAUME

## A la recherche de ...

Dans le cadre de son atelier photo, l'Association Vivre à Bacilly organise une collecte d'anciennes photos de la commune mais également des manifestations qui se sont déroulées à Bacilly.

Les photographies sont à déposer auprès de l'association ou de Magalie JOSSEAUME, elles seront restituées après numérisation. Ces photos pourront servir pour une exposition ou des publications notamment dans le journal communal.

Merci de votre participation



# Le club de l'Amitié

## Le Club de l'Amitié propose une nouvelle activité

Depuis septembre dernier, le Club de l'amitié propose des cours de danse en ligne type madison, DHSS, tango solo, mambo, cha-cha-cha, charleston... Ces cours sont animés par Joëlle le mercredi à 18h30 et sont ouverts à tous. Cette activité remporte un vif succès, 22 danseurs sont inscrits en janvier 2023.



En mai, 52 personnes ont participé au voyage au pays de Caux et Pays d'Auge. Lors de la 1ère journée, elles ont pu apprécier la visite du Palais de la Bénédictine à Fécamp, la balade dans Veules les Roses, l'accueil chaleureux à la Ferme au Fil des Saisons à Amfréville les Champs et la soirée Cabaret à Doudeville. La 2ème journée a débuté par une dictée à l'école des années 50 à Allouville-Bellefosse, village où il fallait voir le plus vieux chêne de France et l'église ; la journée s'est poursuivie par les visites de Pont Audemer et de Pont-l'Evêque pour se terminer par une soirée Casino à Trouville. Ces deux jours ont été très appréciés par les participants.



En octobre, une journée sur St-Malo et Dinard a réuni 43 personnes. A l'arrivée, elles ont découvert la Baie de St-Malo et ses forts à bord d'une vedette. L'Après-midi, la découverte de la ville s'est faite à bord du petit train touristique puis en visite libre. Cette belle journée sous le signe de l'Amitié s'est déroulée dans la bonne ambiance malgré l'absence du soleil.

67 adhérents ont assisté à l'Assemblée Générale, le 7 juin, après laquelle, ils ont partagé le repas.

88 adhérents et sympathisants ont participé au repas de Noël animé par Véronique, dimanche 4 décembre.

Au cours de l'année, il y a eu 8 thés dansants, 4 concours de belote et 18 rencontres du mardi. Fin 2022, le Club de l'Amitié comptait 110 adhérents, l'adhésion annuelle individuelle est maintenue à 14 € pour 2023.

Cette année, 2 voyages sont envisagés, 2 jours en mai dans le Pas de Calais et 6 jours en septembre au Portugal. Pour plus d'information sur les sorties, les thés dansants et les belotes, vous pouvez consulter le site de la commune.

## Les Anciens combattants



L'association organise les 8 mai et 11 novembre la cérémonie de commémoration.





# Société de chasse de Bacilly

La société de chasse compte depuis quelques années, une trentaine de chasseurs adhérents sur plus de 900 hectares ; sur la saison de chasse 2022/2023, en assemblée générale, nous avons décidé (suite aux comptages) de fermer le tir du lièvre sur notre territoire pour 1 an.

Nous poursuivons le fonctionnement de la volière anglaise faisans mise en place avec la fédération des chasseurs de la Manche et la population de cette espèce augmente tous les ans sur notre commune.



En 2022/2023, nous avons l'autorisation de prélever 9 chevreuils car cette espèce est en constante augmentation et peut poser des problèmes d'accidents sur nos routes.

Bien sûr, en lien avec les fermiers et propriétaires que nous remercions vivement, nous continuons de réguler tous les nuisibles et notamment les renards qui rôdent autour de vos poulaillers !

Nous tenons à vous informer de la nouvelle réglementation concernant la déclaration d'armes.

Depuis 2022 pour les chasseurs, les détenteurs d'armes héritées ou trouvées et depuis janvier 2023 pour les licenciés et anciens licenciés FFBT, FFT et biathlètes et à compter de juin 2023 pour les collectionneurs, chasseurs mineurs..., vous devez créer un compte personnel détenteur dans le registre du Système d'Information sur les Armes (SIA) : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

La création de ce compte devra être effectuée au plus tard le 1er juillet 2023.

Il faut impérativement prévoir les copies numériques des pièces suivantes :

- Permis de chasser (validé ou non) ou licence de tir valide,
- Pièces d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport),
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures, quittance...).

Nous sommes aussi favorables au nouveau plan sécurité sorti au journal officiel du 9 janvier 2023. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le décret du 09.01.2023 de chasse sur le site <https://www.ecologie.gouv.fr/chasse-en-france>.

Pour plus d'informations, vous contacter :

- M. Claude DEVAUX, Président, 06 31 81 22 92
- M. Mickael ROGER, secrétaire, 07 49 61 46 84

# Association SOS Animaux maltraités et fourrière

Les animaux sans leur propriétaire ou sans moyen de connaître celui-ci peuvent être conduits à l'association SOS Animaux maltraités et fourrière, au lieu-dit la Cochardière à Bacilly (06.79.58.42.47). Nous vous rappelons que l'errance des animaux sur la voie publique, même en campagne, est interdite et dangereuse.

La responsabilité du maître découle de l'article 1243 du code civil. Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer, mais également de nettoyer ou d'enlever les excréments produits par ses animaux sur la voie publique.

Vous êtes donc responsable de dommages physiques ou matériels causés par votre animal

## Déjections canines



Nous habitons la campagne mais il n'est pas agréable de marcher sur une crotte de chien en allant à l'école ou chez les commerçants. Par mesure d'hygiène, tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections de son animal de compagnie sur tout ou partie du domaine public. Merci de votre compréhension.

## Le compostage

Réduisez vos déchets en nourrissant le sol, compostez !

Le service déchets de la Communauté d'Agglomération vous propose d'acquérir un composteur à prix réduit. Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au :

07 64 18 06 37 ou 02 33 68 68 96

[compostage@msm-normanide.fr](mailto:compostage@msm-normanide.fr)

La gestion des déchets est la compétence de la Communauté d'Agglomération, pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site : <https://www.msm-normandie.fr/fr/gestion-dechets>



La déchetterie de Montviroton est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

Du 15 avril au 14 octobre : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Du 15 octobre au 14 avril : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La carte d'accès est à retirer directement à la déchetterie avec un justificatif de domicile.

Pour tous renseignements : 02 33 68 69 96 ou [service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)

Hommage de Mme Danielle BOUDANT à Mme Marcelle Levesque

Marcelle LEVESQUE nous a quittés le 4 janvier 2022, c'est comme un grand livre dont on tourne la dernière page. Photo de Marcelle au repas des aînés



Le grand livre de votre vie, Marcelle, s'ouvre le 27 septembre 1929, à Champcervon, vous êtes la quatrième d'une fratrie qui va compter 7 filles.

Ce grand livre est rempli de pages de toutes les couleurs de la vie, pages heureuses, laborieuses, douloureuses, lumineuses.

Les premières pages de l'enfance à Champcervon d'abord puis à Bacilly où vous arrivez à l'âge de 6 ans, là vous suivez toute votre scolarité, venant de Champillon à pied avec de nombreux camarades. Dès l'âge de 13 ans, vous quittez le toit familial pour travailler dans des familles de la région comme petite domestique et vous vous occupez aussi bien des enfants que des tâches ménagères ; vous n'avez que le dimanche pour retrouver la famille.

C'était aussi la période de la guerre avec tout ce que cela engendre.

D'autres pages laborieuses vont s'inscrire dans votre livre, mais plus agréables, vers 16 ans vous entrez comme employée chez Mr et Mme Lethimonnier, qui tiennent un commerce : café, épicerie, graineterie, vous y restez jusqu'à votre mariage en 1963. Là vous êtes polyvalente comme on le dit aujourd'hui, vous avez la charge des enfants, ce que vous aimez beaucoup mais servez aussi à l'épicerie, au café parfois et à la graineterie. Et quand vous avez votre permis, vous faites les tournées dans les différents villages, ce que vous aimez beaucoup car vous rencontrez les clients dans leur cadre de vie et faites un peu partie de leur vie.

Vous aimez vos patrons qui, dès les premiers jours vous donneront de précieux conseils, ils vous forment aussi pour éventuellement prendre la responsabilité d'un magasin.

En 1963, vous épousez René Levesque et vous installez votre magasin, 3 place de l'église à Bacilly, magasin qui sera ouvert jusqu'en 1993. Vous travaillez dur, vous, Marcelle, au magasin, aidée par une employée, Jocelyne. Votre mari fait les tournées. Ce sont des années de travail intense mais aussi de joie celle d'accueillir les clients, d'apprendre à les connaître, à les écouter, à partager les joies et les soucis de chacun. De ces années vous en parlez avec beaucoup de bonheur travail difficile certes mais joie d'être en relation avec des personnes très différentes.



Des pages lumineuses éclairent ce livre, l'amour de vos parents, notamment de votre maman qui a une place particulière dans votre cœur, l'amour fraternelle, chacune différente mais c'est la richesse de la famille... la rencontre de René et votre mariage, la naissance de vos enfants Sylvie et Denis, la joie de les voir grandir, de travailler, de fonder à leur tour une famille.

Votre immense joie d'accueillir, vos petits-enfants. Votre joie de vous en occuper, de les voir grandir, ayant la chance d'habiter à proximité.



Jusqu'à la fin un coup de fil, une visite surprise vous comblent de joie. Vous direz souvent « Ma chance, c'est d'avoir pu être proche de mes petits-enfants ; mais ils me le rendent bien ».

Dans ces pages lumineuses, il y a aussi les rencontres familiales préparées avec soin. Vous aimez réunir, ce qui permet de consolider les liens, quand le grand âge est là et que les rencontres sont plus difficiles, c'est le téléphone.

Dans la vie de tous les jours votre attention se porte sur chacun et vous n'hésitez pas à rendre service, visite aux personnes isolées, jeux avec elles, emmener en voiture pour dépanner ou pour se détendre.

Les rencontres des aînés organisées par le club ou le CAS sont l'occasion de revoir et partager avec ceux et celles que vous ne voyez plus. Accueillir les enfants avec un sourire ou les regarder passer sous votre fenêtre avec ce même sourire, vous comble de joie.

Dans le livre de vie de Marcelle, comme dans toute vie il y a des pages douloureuses.

Vous accompagnez et soutenez courageusement votre mari dans sa maladie.

Vous accompagnez de nombreuses personnes par des visites, des paroles de réconfort et cela en toute discrétion.



Votre magasin reprend vie en octobre 2011 pour le tournage du film « Populaire » et la commune s'est habillée aux couleurs des années 50.

Un bar-épicerie situé au 1 Rue de l'Ancienne Gare, avec Richard accompagné d'Aurore, vous accueillent :

- du lundi au samedi (fermé le mercredi) de 7h30 à 20h00,
- le dimanche et les jours fériés de 7h30 à 13h00.

## Nouveautés



Le 30 novembre 2022, Séverine Guillaume a fêté son départ de Hair Naturel, entourée de ses clients. A cette occasion, nous avons rencontré la nouvelle propriétaire, Séverine Levilly (à droite sur la photo). Le salon de coiffure s'est transformé en « l'atelier » depuis le 1er décembre 2022.



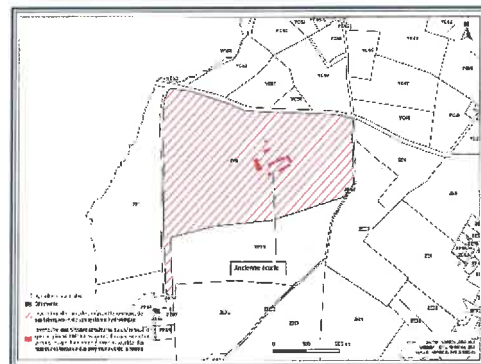
Le cabinet de l'infirmière a déménagé du 8 Rue de l'Ancienne Gare au 3 Bis Rue St Etienne. Mme Mélanie Barreau vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 9h00 ou sur rendez-vous 02.33.70.80.62.

# Habitat : rénovation et construction

Le PLU de la commune reste toujours en vigueur lors de l'étude des demandes d'urbanisme. En effet, la Communauté d'Agglomération doit revoir certains points suite au sursis à statuer de la cours Administrative de Nantes.

Pour tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation et pour toutes nouvelles constructions, vous devez déposer soit une déclaration préalable soit un permis de construire directement sur le guichet unique des autorisations d'urbanisme (lien sur le site de la commune, rubrique « services en mairie / urbanisme ») ou en mairie.

Le domaine de Chantore est inscrit au titre des Monuments historiques. Depuis le 15 novembre 2022, les habitations dans un périmètre de 500 m autour du domaine devront faire valider auprès des Bâtiments de France.



## Amélioration de l'habitat

La communauté d'agglomération propose un accompagnement personnalisé, sous conditions d'éligibilité, pour les particuliers qui souhaitent rénover leur logement dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

D'importants moyens financiers sont engagées en faveur de :

- la rénovation énergétique,
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap,
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- la lutte contre la vacance.

Vous pouvez contacter :

M. Adrien CHAPEL de la Communauté d'Agglomération au 02.33.89.67.00 ou par mail :adrien.chapel@msm-normandie.fr

le cabinet URBANIS au 02.30.04.03.31 ou par mail rennes@urbanisme.fr pour prendre rendez vous lors d'une permanence à Avranches

Vous pouvez également bénéficier d'aide de l'état pour la rénovation énergétique avec MaPrimeRénov' pour les logements construits depuis plus de 15 ans ou depuis moins de 2 ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter l'Agence national de l'habitat (Anah)

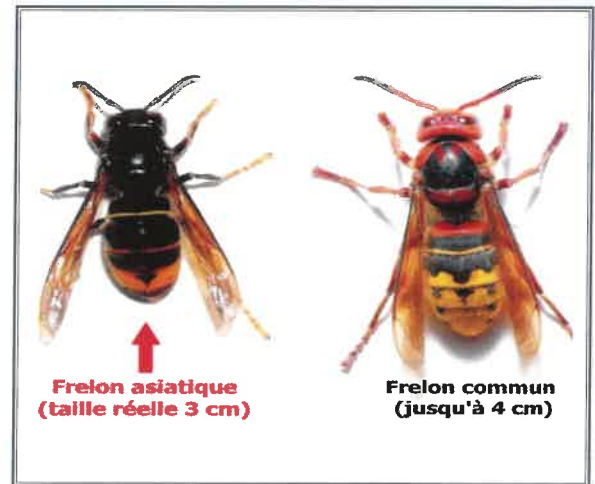
La liste des artisans de la commune est disponible sur le site internet rubrique « vie quotidienne » ou en mairie.

# Frelons asiatiques

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

## Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique peut facilement être confondu avec le frelon européen. Il possède un thorax entièrement noir et des segments abdominaux bruns sont bordés d'une fine bande jaune. Seul le 4ème segment de l'abdomen est jaune orangé. La tête est noire, la face orangée et il possède le bout des pattes jaune.



## Comment lutter contre les frelons asiatiques ?

De février à mai, c'est la saison pour piéger les fondatrices, c'est-à-dire les reines. Le piégeage constitue une des actions prioritaires en matière de lutte contre les frelons asiatiques.

Cela représente aujourd'hui le moyen le plus efficace de régulation de leur population.

A la sortie de l'hivernage, les reines ont besoin d'énergie. Elles se mettent à la recherche de sucre, c'est donc le moment de les piéger. Pour être efficace, les pièges doivent être installés entre 50 cm à 1m50 du sol.

Le piège peut être facilement réalisé avec une bouteille en plastique dans laquelle on fait quelques trous assez gros pour que le frelon entre mais pas trop non plus pour qu'il ne ressorte pas. L'appât est réalisé par le mélange de sirop de cassis ou framboise avec du vin blanc (= répulsif pour les abeilles) et de la bière.



## Informations pratiques

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires.

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Comment je déclare ?

- Si vous êtes un particulier :

Connectez-vous sur [Votre espace particulier](#) > Biens immobiliers

- Si vous êtes un professionnel :

Rendez-vous sur [Votre espace professionnel](#) > Démarches > Gérer mes biens immobiliers



## Agenda

- Thés dansants tous les 2ème mercredi du mois à partir de 14h00

- 26 avril 2023 : concours de belote proposé par le Club de l'Amitié

- 30 juin 2023 : exposition organisée par l'école

- 06 aout 2023 : fête communale organisée par la Comité des Fêtes

- 11 septembre 2023 : reprise des activités hebdomadaires de l'association Vivre à Bacilly

- 27 septembre 2023 : concours de belote proposé par le Club de l'Amitié

- 22 octobre 2023 : repas des ainés offert par la commune

- 29 novembre 2023 : concours de belote proposé par le Club de l'Amitié

## Numéros utiles

**Présence verte : téléassistance à domicile**

Tel : 02.33.06.42.57

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

<http://presenceverte.msaservices-cotesnormandes.fr/>

**Transport solidaire : service de transport assuré par des bénévoles**

Tel : 06.68.14.95.59

**Service d'eau potable (SMPGA)**

Dépannages Tel : 09.693.269.33

Facturation Tel : 02.33.61.02.91

**Eaux usées assainissement (STGS)**

Dépannages Tel : 09.693.269.33

**Urgence électricité**

Tel : 09.726.750.50

**Urgence sécurité gaz**

Tel : 0.800.47.33.33